

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Bundesanwaltschaft, Natur und Umwelt, Finanzmarkt</b>
Akteure	<b>Graubünden</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Dupraz, Laure  
Porcellana, Diane  
Terribilini, Serge

## Bevorzugte Zitierweise

Dupraz, Laure; Porcellana, Diane; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bundesanwaltschaft, Natur und Umwelt, Finanzmarkt, Graubünden, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Verkehr und Kommunikation	1
Verkehrspolitik	1
Eisenbahn	1
Umweltschutz	1
Naturschutz	1
Naturgefahren	2

# Abkürzungsverzeichnis

<b>BAFU</b>	Bundesamt für Umwelt
<b>BGer</b>	Bundesgericht
<b>EVED</b>	Eidgenössisches Verkehrs- und Energiewirtschaftsdepartement
<b>WEF</b>	World Economic Forum

---

<b>OFEV</b>	Office fédéral de l'environnement
<b>TF</b>	Tribunal fédéral
<b>DFTCE</b>	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
<b>WEF</b>	World Economic Forum

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Verkehr und Kommunikation

#### Verkehrspolitik

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 26.06.1990  
SERGE TERRIBILINI

**L'initiative "pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit" a abouti avec 107'570 signatures valables.** Ce texte, lancé en 1989 par divers partis et organisations de protection de l'environnement, a rencontré un certain succès dans les cantons alpins concernés (VS, GR, TI et UR). Son but fondamental est de protéger les régions de montagne des effets nuisibles du trafic de transit; il entend, à cet effet, procéder, sur une période de dix ans, au transfert total de la route au rail des marchandises transitant d'une frontière à l'autre, et n'accorderait de dérogations que dans les cas d'importance majeure. Il proscriit, par ailleurs, toute nouvelle extension du réseau routier alpin, à l'exception des routes de contournement permettant de désengorger les localités.<sup>1</sup>

#### Eisenbahn

**PETITION / EINGABE / BESCHWERDE**  
DATUM: 18.10.1990  
SERGE TERRIBILINI

**La situation de blocage, due à de nombreuses plaintes, que connaissait le projet du Rhätischen Bahn de la ligne de la Vereina (GR), s'est dénouée en 1990.** Ce tronçon était notamment contesté en raison du transport prévu d'automobiles, susceptible d'accroître significativement la circulation routière de la région. En début d'année, le DFTCE levait les diverses oppositions. Quelques mois plus tard, le TF faisait de même avec les recours déposés par plusieurs organisations de protection de l'environnement.<sup>2</sup>

#### Umweltschutz

#### Naturschutz

**BERICHT**  
DATUM: 05.11.1998  
LAURE DUPRAZ

La commission fédérale chargée de plancher sur l'agrandissement du **Parc national suisse** s'est mise d'accord sur un projet qui prévoit de partager le parc en deux zones distinctes: une zone centrale et une zone tampon. L'élargissement devrait permettre d'améliorer la protection et la biodiversité du parc. La zone centrale sera élargie de 30 km<sup>2</sup> et sera intensivement protégée. La zone tampon consistera en une ceinture de protection de 400 km<sup>2</sup> supplémentaires comprenant la moitié sud de la vallée de l'Engadine, de Pontresina jusqu'à la frontière avec l'Autriche.<sup>3</sup>

**KANTONALE POLITIK**  
DATUM: 10.06.2018  
DIANE PORCELLANA

Le **Parc National du Locarnese** ne verra pas le jour. Le projet d'un deuxième parc national suisse, au côté de celui des Grisons, est tombé à l'eau, puisque six des huit communes appelées à voter l'ont refusé. Les communes d'Ascona et Bosco Gurin ont dit oui au projet, contrairement à Brissago, Losone, Centovalli, Ronco sopra Ascona, Onsernone et Terre di Pedemonte. Le projet prévoyait une étendue protégée de 128 km<sup>2</sup>, composée d'une zone de protection renforcée où de nombreuses activités humaines auraient été interdites. L'objectif était de permettre à la nature de s'y développer librement. Elle aurait été entourée d'une seconde zone, non soumise à des restrictions, devant assurer sa protection et celle de la nature. Le parc aurait bénéficié de 52 millions de francs pour valoriser le territoire sur dix ans. Les promoteurs estimaient des retombées économiques de 200 millions de francs, ainsi que la création d'une vingtaine d'emplois directs et 200 postes de travail indirects. La campagne fut très animée. D'après les observateurs, c'est la crainte de la population de perdre la liberté dont elle jouit, qui explique ce vote.<sup>4</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 15.07.2019  
DIANE PORCELLANA

Le **val Calanca hébergera le seizième parc naturel régional, mais le premier parc naturel de Suisse italienne**. Le parc s'étendra sur les territoires des communes de Buseno, de Calanca, de Rossa et partiellement sur la commune de Mesocco. Le projet de parc a vu le jour suite au rejet de la votation communale sur le parc national Adula. L'OFEV a déjà octroyé au projet le statut de candidat permettant de développer les offres et projets dans les domaines du paysage, de la protection de la nature et du tourisme. Il soutiendra financièrement la création du parc. En parallèle, il a renouvelé le label du parc naturel régional de Thal et du parc périurbain de Zurich Sihlwald pour une période de dix ans. <sup>5</sup>

## Naturgefahren

**ANDERES**  
DATUM: 19.02.2019  
DIANE PORCELLANA

**Plusieurs avalanches ou coulées de neige ont marqué les esprits durant l'hiver 2018-2019**. Le 10 janvier 2019, une avalanche de 300 mètres a enseveli plusieurs véhicules et a pénétré dans le restaurant de l'Hôtel Säntis, dans la station de Schwägalp (AR). Trois personnes ont été légèrement blessées. Le 15 janvier, les soldats de l'armée suisse présents à Davos (GR) pour le WEF ont été surpris par une coulée de neige. Déclenchée volontairement, elle est descendue plus bas que prévu. Les militaires ont pu se réfugier à temps, il n'y a pas eu de blessé. Un mois plus tard, le 19 février 2019, une avalanche a fini sa trajectoire sur le domaine skiable de Crans-Montana (VS). Les secours ont réussi à extraire les personnes ensevelies, mais un jeune patrouilleur français a succombé par la suite à ses blessures. <sup>6</sup>

---

1) FF, II, 1990, p.1163ss.; Presse des 12.2. et 12.5.90; BÜZ, 17.4.90; Suisse, 8.5.90; NF et NZZ, 26.6.90 ainsi que DP, 995, 17.5.90.

2) BÜZ, 23.3., 5.5. et 7.7.90; TW, 25.8.90; LNN, 18.10.90.

3) BZ, 5.11.98

4) LT,03.6.2018; LT,10.6.2018; AZ, 18.10.17; LZ, 20.10.17

5) Communiqué de presse OFEV du 15.7.19

6) Blick, TA, 11.1.19; Blick, TA, 12.1.19; Blick, 16.1.19